

16 juin 2017 -15:30

Matinée d'étude FAMIFED : "Les allocations familiales pour les familles monoparentales"

Ce jeudi 15 juin avait lieu la troisième matinée d'étude organisée par FAMIFED, l'Agence fédérale pour les allocations familiales. Une centaine de spécialistes du secteur, des chercheurs, des associations ainsi que les CPAS de plusieurs communes, se sont penchés sur l'importance des allocations familiales pour les familles monoparentales. En Belgique, plus de 542.000 enfants sont issus d'une famille monoparentale (chiffre de FAMIFED) et beaucoup d'entre elles font face à une situation précaire.

Valérie Flohimont de l'Université de Namur a entamé cette matinée en rappelant le cadre juridique et le concept de discrimination liée à la monoparentalité. Elle a souligné la nécessité de s'adapter aux réalités sociétales et de tenir compte de la constante évolution des formes de monoparentalité (parent seul, garde alternée, etc) plutôt que de s'attacher à une définition juridique stricte. Christine Van Peer du Vlaamse Studiedienst a ensuite présenté l'évolution démographique et les caractéristiques socioéconomiques des familles monoparentales dans les différentes régions. En Flandre, presque 1 famille sur 5 est monoparentale. Ce chiffre augmente encore en Wallonie, avec 1 famille sur 4, et à Bruxelles, avec 3 familles sur 10. À noter que la Belgique figure dans le top 5 des pays européens avec le plus de familles monoparentales sur son territoire. L'étude de Christine Van Peer révèle, de plus, qu'il s'agit dans 80% de femmes. Quentin Pattyn du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean a ensuite présenté le projet MIRIAM qui a pour but de renforcer "l'empowerment" des mères en situation de monoparentalité bénéficiaires d'un revenu d'intégration (ou équivalent). Les résultats pour la première année du projet sont probants : les participantes au projet, lancé dans cinq CPAS du pays, ont vu de nouvelles perspectives s'ouvrir par rapport à elles-mêmes, à leur position dans la société et vis-à-vis de leur avenir. La matinée s'est achevée avec un débat animé par Filip De Rycke, journaliste chez BRUZZ.

Au cours de cette matinée, FAMIFED a également présenté les résultats de ses recherches sur les allocations familiales pour les familles monoparentales. En Flandre, plus de 250.000 enfants bénéficiaires font partie d'une famille monoparentale, 214.000 en Wallonie, 2.300 en Communauté germanophone et 71.500 à Bruxelles. Ces familles sont globalement plus petites (1,51 enfant par famille monoparentale) et les enfants qui la composent sont plus âgés. L'étude de FAMIFED met également en avant la précarité de ces familles. Ainsi, par exemple, 83% des familles monoparentales déclarent ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue de 900 euros.

Durant le débat, les intervenants et le public se sont accordés pour dire que les familles monoparentales sont un concept difficile à cerner tant les situations vécues sont variées et complexes. Ils ont également insisté sur l'importance d'agir sur tous les aspects, pas seulement sur les revenus, mais aussi sur la situation socioprofessionnelle de ces personnes, l'accès à un logement convenable, etc. Les participants ont en tout cas encore confirmé le rôle des allocations familiales comme un des leviers pour faire face à la précarisation de ces familles monoparentales.

Les conclusions de cette rencontre seront présentées aux membres du Comité de gestion de FAMIFED ainsi qu'aux entités fédérées dans le cadre des discussions sur les futurs systèmes d'allocations familiales. Avec la décision prise par certaines entités fédérées d'introduire un montant de base universel, et en corollaire d'adapter les suppléments d'âge, les familles monoparentales risquent, dans certains cas, de voir leurs revenus baisser en fonction de la région dans laquelle elles habitent, du nombre d'enfants qui les composent et de leur âge.

Une prochaine matinée d'étude est d'ores et déjà programmée à l'automne 2017 avec pour thème : les enfants en Belgique qui ne reçoivent pas d'allocations familiales belges.

Plus d'infos ? FamiStat, le portail statistique de FAMIFED, regroupe toutes les données statistiques réparties par entité fédérée : <https://stat.famifed.be/>.

Personnes de contact :

- Pascale Mégat (FR) : 0474 85 32 92
- Elke Cornil (NL) : 02 237 23 96

FAMIFED, Agence fédérale pour les allocations familiales
Rue de Trèves 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 237 21 12
<http://www.famifed.be>

Vanessa Matthys
Porte-parole
02 237 20 30
comm@famifed.be